

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LORIENT - 5601 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/07/2024 - B2024/005623 - 2013 B 00343 - 384 775 086 - A.LO.TECH

Désignation de l'entreprise		A.LO.TECH			Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		5 Rue FULGENCE BIENVENUE			56270 PLOEMEUR		
SIRET		3 8 4 7 7 5 0 8 6 0 0 0 5 9					
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
				Exercice N clos le		2023-12-31	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
Capital souscrit non appelé				TOTAL (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 237	AG	8 237	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	26 922	AS	2 047	24 875
		Autres immobilisations corporelles	AT	129 249	AU	97 351	31 898
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	164 408	BK	107 635	56 773	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	179 593	BM	179 593	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	262 886	BU	10 675	252 211
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 165	BW	4 165	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	1 141 981	BY	1 141 981	
		Autres créances (3)	BZ	132 533	CA	132 533	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD	342 355	CE	46 476	295 879
Disponibilités		CF	741 174	CG	741 174		
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avances (3) *	CH	145 689	CI	145 689		
	TOTAL (III)	CJ	2 950 375	CK	57 151	2 893 224	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 114 784	1A	164 786	2 949 997	
Renvois: (1) dont droit au bail :		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété * :		Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.LO.TECH				Néant ☐ *	
							Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :38.112.)					DA	38 112
	Primes d'émission, de fusion, d'apport...					DB	
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)					DC	
	Réserve légale (3) *					DD	3 811
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE	
	Réserves réglementées (3) * (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)					DF	
	Autres réserves dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ					DG	880 830
	Report à nouveau					DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	275 276
	Subventions d'investissement					DJ	
	Provisions réglementées *					DK	
	TOTAL (I)					DL	1 198 030
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM
Avances conditionnées					DN		
TOTAL (II)					DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	
	Provisions pour charges					DQ	
	TOTAL (III)					DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles					DS	
	Autres emprunts obligatoires					DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	659
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)					DV	265 591
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW	628 348
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	628 328
	Dettes fiscales et sociales					DY	206 231
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ	
	Autres dettes					EA	22 811
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB	
	TOTAL (IV)					EC	1 751 968
Écart de conversion passif *					ED		
TOTAL GENERAL (I à V)					EE	2 949 997	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			- Écart de réévaluation libre			1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	1 751 968
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



Annexe des Comptes
de l'exercice clos
le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 2 949 997€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 275 276€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Événements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

ACTIF

Immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations Incorporelles et Corporelles	Valeur brute Début D'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur Brute Fin d'exercice
		Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions / Rebuts	
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles	8 237	-	-	-	-	8 237
Total Immobilisations Incorporelles (I)	8 237	-	-	-	-	8 237
Terrain	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillages industriels	6 032	-	20 890	-	-	26 922
Installations générales, agencements, aménagements divers	97 747	-	-	-	-	97 747
Matériel de transport	9 992	-	-	-	-	9 992
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 005	-	2 505	-	-	21 511
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	132 776	-	23 395	-	-	156 171
Total Général (I + II)	141 013	-	23 395	-	-	164 408

Amortissements :

Amortissements	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin D'exercice
		Amortissement	Amortissement	
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	8 237	-	-	8 237
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	354	1 693	-	2 047
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	65 123	7 113	-	72 236
Autres immo. corp.- Matériel de transport	9 992	-	-	9 992
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	12 561	2 562	-	15 124
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	88 029	11 369	-	99 398
TOTAL Général	96 267	11 369	-	107 635

Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode CUMP

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les travaux en cours et stocks de produits finis sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	179 593	-	179 593
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	262 886	10 675	252 211
En-cours Biens	-	-	-
En-cours Services	-	-	-
Total	442 479	10 675	431 804

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
		Dépréciation	Dépréciation	
Stocks et encours	15 553	10 675	15 553	10 675
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Actifs	38 378	9 267	1 169	46 476
Total	53 931	19 942	16 722	57 151

Produits à Recevoir :

Produits à Recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	931
Autres Produits	Facture à Établir	215 547
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	14 627
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
Total		231 105

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES CRÉANCES		Montant Brut	A plus d'un an	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		1 141 981	1 141 981	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		573	573	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	64 191	64 191	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		67 769	67 769	-
Charges constatées d'avance		145 689	145 689	-
Total		1 420 203	1 420 203	0
Prêts accordés en cours d'exercice		0	0	0
Remboursements obtenus en cours d'exercice		0	0	0
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		0	0	0

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N - 1
Valeurs Mobilières de Placement	295 879	102 701
Banques	741 174	634 855
Total	1 037 052	737 556

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA-NATO SUPPORT	271,01		
CCA-FECR PRODUCTION	20 687,05		
CCA-CREDITSAFE 06/23	238,80		
CCA-GRENKE 01/01/24-31/03/24	302,97		
CCA-CREDIPAR C-B 2008	113,92		
CCA-ARKEA CREDIT BAIL	537,39		
CCA-BLUESIGN SALON 2024	18 120,00		
CCA-CJD COT. 2023-2024 G. LAIZNE	706,12		
CCA-MGP BOT	22 684,00		
CCA-B.I.R.D - ACPTÉ	19 001,00		
CCA-FECR PRODUCTION	36 766,50		
CCA-FECR PRODUCTION	28 002,85		
CCA-PRLV AXA PEUGEOT EXPERT	718,24		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	500	76,22
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	500	76,22

Libellé	Solde à l'ouverture	Affectation du Résultat	Autres variations		Solde à la Clôture
			+	-	
Capital Social	38 112				38 112
Réserve légale	3 811				3 811
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	865 537	+ 55293		40 000	880 830
Report à nouveau	-				-
Résultat de l'exercice	255 293	-255 293			275 276

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

ÉTAT DES DETTES	Montant Brut	Amortissement	1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	659	659	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	628 328	628 328	-	-
Personnel et comptes rattachés	39 879	39 879	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	20 519	20 519	-	-
Impôts sur les bénéfices	5 773	5 773	-	-
T.V.A.	138 125	138 125	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	1 935	1 935	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	265 591	265 591	-	-
Autres dettes	651 159	651 159	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	1 751 968	1 751 968		
Dont :				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à Payer :

Charges à Payer	Montant
Congés payés	12 611
Congés payés	5 146
Charges sociales	-
Charges fiscales	-
Emprunts et Dettes	-
Dettes participations Groupes	-
Dettes participations Hors Groupe	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	13 903
Banques	659
Concours bancaires courants	-
Factures à recevoir	44 978
Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	22 308
Participations des salariés	-
Personnel	27 268
Organismes Sociaux	2 778
Autres charges fiscales	1 322
Divers	-
Total	130 973

Compte de Résultat :

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export et intra-communautaire	Total
Marchandises	2 716 618	105 923	2 822 541
Production	Biens	1 079 132	42 076
	Services	73 900	9 607
Chiffre d'affaires total	3 869 650	157 606	4 027 256

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	4 534	3 842
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 169	1 475
Différences positives de change	1 837	983
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	843	-
Total Produits Financiers	8 383	6 300
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 267	1 861
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	4 522	1 452
Intérêts et charges assimilées	13 903	5 327
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	27 692	8 640
Résultat financier	19 309	2 341

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 925	647
Produits Exceptionnels sur Opération en capital	-	-
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	4 925	647
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37 788	7 536
Charges Exceptionnelle sur Opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	37 788	7 536
Résultat exceptionnel	32 864	6 888

Autres informations :

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de 4 personnes.

Engagement retraite :

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Désignation de l'entreprise		A.L.O.TECH										Néant ☐								
CADRE A	IMMOBILISATIONS										Augmentations									
											Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
		1		2		3														
NCORP	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	8 237	KE		KF				
CORPORELLES	Constructions	Terrains											KG		KH		KI			
		Sur sol propre		(dont composants		L9				)			KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		(dont composants		M1				)			KM		KN		KO			
		Installations gales, agences*, aménagements des constructions		dont composants		M2				)			KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		dont composants		M3				)			KS	6 032	KT		KU	20 890		
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *											KV	97 747	KW		KX			
		Matériel de transport *											KY	9 992	KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique											LB	19 005	LC		LD	2 505		
		Emballages récupérables et divers *											LE		LF		LG			
		Immobilisations corporelles en cours											LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes											LK		LL		LM				
	TOTAL III											LN	132 776	LO		LP	23 395			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G		8M		8T			
		Autres participations											8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés											1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières											1T		1U		1V					
TOTAL IV											LQ		LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											ØG	141 013	ØH		ØJ	23 395				
CADRE B	IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
											Par virement de poste à poste		Par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		4												
NCORP	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO		LV		LW	8 237	1X		
CORPORELLES	Constructions	Terrains											IP		LX		LY		LZ	
		Sur sol propre											IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui											IR		MD		ME		MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions											IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillages industriels											IT		MJ		MK	26 922	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Installations gales, agencements, aménagements divers											IU		MM		MN	97 747	MO	
		Matériel de transport											IV		MP		MQ	9 992	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier											IW		MS		MT	21 511	MU	
		Emballages récupérables et divers*											IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours											MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes											NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III											IY		NG		NH	156 171	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations											IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés											I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières											I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV											I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)											I4		ØK		ØL	164 408	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise		A.LO.TECH				Néant ☒ *
Exercice N clos le		2023-12-31				
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) ⁽¹⁾		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] ⁽⁵⁾
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice ⁽⁴⁾	
			Montant des suppléments d'amortissement ⁽²⁾	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés ⁽³⁾		
	①	②			⑤	⑥
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	_____	
2 – FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	_____	-
3 – FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	_____	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		A.LO.TECH						Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN							
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ							
Autres immobilisations incorporelles		PE	8 237	PF		PG		PH	8 237						
TOTAL I		RK	8 237	RM		RN		RO	8 237						
Terrains		PI		PJ		PK		PL							
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ							
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU							
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	354	QA	1 693	QB		QC	2 047						
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	QD	65 123	QE	7 113	QF		QG	72 236						
	Matériel de transport	QH	9 992	QI		QJ		QK	9 992						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 561	QM	2 562	QN		QO	15 124						
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT							
TOTAL II		QU	88 029	QV	11 369	QW		QX	99 398						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	96 267	ØP	11 369	ØQ		ØR	107 635						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agenc., aménagements divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres Immob. Corporelles	Inst. Gales, agenc. Et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages, récupérations et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY		Total général non ventilé (NW - NY)			NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		A.L.O.TECH						Néant ☐ *		
NATURE DES PROVISIONS		Montant du début de l'exercice		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprise de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 % 7	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI) 7	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations * 11	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		D4		5T		5U		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participations	9U		9V	0	9W	0	9X	0
		- autres immobilisations financières (1) * 11	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	15 553	6P	10 675	6R	15 553	6S	10 675	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	38 378	6Y	9 267	6Z	1 169	7A	46 476	
	TOTAL III	7B	53 930	TY	19 943	TZ	16 722	UA	57 151	
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	7C	53 930	UB	19 943	UC	16 722	UD	57 151	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	10 675	UF	15 553				
	- financières		UG	9 267	UH	1 169				
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Extensions

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

PROVISIONS POUR IMPÔTS

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
---------	-------------------	---------------	-------------	-----------------

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT	38 378	9 267	1 169	46 476

⑧

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES
DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du
Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.LO.TECH				Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	1 141 981		1 141 981						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provisions pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	573		573						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	64 191		64 191					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	67 769		67 769						
	Charges constatées d'avance	VS	145 689		145 689						
TOTAUX		VT	1 420 203	VU	1 420 203	VV					
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG	659		659					
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	628 328		628 328						
Personnel et comptes rattachés		8C	39 879		39 879						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	20 519		20 519						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	5 773		5 773						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	138 125		138 125						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	1 935		1 935						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	265 591		265 591						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	651 159		651 159						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 751 968	VZ	1 751 968						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise		A.LO.TECH										Néant ☐		Exercice N clos le					
		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)										ET ☐		2023-12-31					
I. REINTEGRATIONS														BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		275 276	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB								
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)U		WD			Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			70								
	Autres charges et dépenses somptuaires (art.39-4 du CGI)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	70		XE								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'optionV		RA	(		Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB	)										
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			XW								
	Amendes et pénalités		WJ	81		Charges financières (art. 39-1-3* et 212 bis du CGI)*		XZ											
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *												XY						
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)												I7		91 809					
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires (art. 39-1-3* et 212 bis du CGI)*		L7			K7							
Régimes particuliers/impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{			- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)				I8									
			{			- Imposées au taux de 0%				ZN									
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*L		{			- Plus-values nettes à court terme				WN									
				{			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO								
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)														XR					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*U		Intérêts excédentaires (art.39-1-3ème et 212 du CGI)J		SU			Zone d'entreprises* (activité exonérée)J		SW			WQ							
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro V		MS										
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y1					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage														Y3					
												TOTAL I		WR	367 236				
II. DEDUCTIONS														PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	0		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *														WT					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)														WU					
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme				- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV										
					- Imposées au taux de 0 %				WH										
					- Imposées au taux de 19 %				WP										
					- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure				WW										
					- Imputées sur les déficits antérieurs				XB										
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I8										
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ										
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits net des actions et parts d'intérêts J		(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	)		XA											
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 89 % (art. 223 B du CGI)C								ZX											
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *														ZY					
Majoration d'amortissement *														XD					
Mesures d'atténuation	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)U	K9			Entreprises nouvelles (art.44 sexies)C		L2			J.E.I. (art. 44 sexies A)		L5	XF					
					S.I.I.C. (art. 208C)		K3			Zone de restructuration de la défense (art.44 tridécies)C		PA							
		ZFU -TE (art. 44 octies A)	OV			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)J		1F			Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdécies)J		XC						
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)J	PP			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC			Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)		PB						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)U														XS					
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	dont déduction exceptionnelle (art. 39 décies E)U	X9			dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 décies E)U		YH			)		XG						
		dont déduction exceptionnelle (art.39 décies A)	YA			dont déduction exceptionnelle (art.39 décies C)		YC											
		dont déduction exceptionnelle (art.39 décies B)U	YB			dont déduction exceptionnelle (art.39 décies D)		YD											
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 décies F)U	YI			Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI											
		dont déductions exceptionnelles (art. 39 décies G)U	YL																
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage														Y2					

III. RESULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	0
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I moins II)	XI	387 238		
	Déficit (II moins I)		0	XJ	0
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			0
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			0	XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	387 238	XO	0

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

I REINTEGRATIONS DIVERSES	Exercice N
	Montant

II DEDUCTIONS DIVERSES	Exercice N
	Montant

Designation de l'entreprise		A.L.O.TECH				Néant ☐	
I. SUIVI DES DEFICITS							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					K4	0	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	0	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	0
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau n° 2058-A-SD)					K5	0	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis-K5)					K6	0	
Déficit de l'exercice (tableau n° 2058-A-SD, ligne XO)					YJ	0	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)					YK	0	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES							
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice					ZT	17 756	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT							
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotation de l'exercice			Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis al. 2 du CGI *			ZV	0	ZW	0	
Provisions pour risques et charges *							

TOTALUX		8X	0	8Y	0
Provisions pour dépréciation *					

TOTALUX		9D	0	9E	0
Charges à payer					

TOTALUX		9K	0	9L	0
TOTALUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	0	YO	0
à reporter au tableau n° 2058-A-SD :		Ligne WI		Ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations (1)		Montant net à la fin de l'exercice	
	L1	0	0	0		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau n° 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent

A.LO.TECH
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 38.112,25 €
Siège social : 5 rue Fulgence Bienvenue – Zone de Kerdroual
56270 PLOEMEUR
384 775 086 RCS LORIENT
(« la Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 MAI 2024

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 275 276 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	275 276 euros
A titre de dividende global à l'associé unique :	250 000 euros
Soit 500 euros par part	
Le solde :	25 276 euros
En totalité au compte « Autres réserves »	25 276 euros
Lequel s'élève ainsi à 906 106 euros.	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 250 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Eligibles à l'abattement de 40 %	Non éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2020	/	/	/
31/12/2021	300 000 €	/	300 000 €
31/12/2022	200 000 €	/	200 000 €

L'Associé Unique prend également acte qu'aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 décembre 2023, il a été décidé de procéder à une distribution exceptionnelle de réserves d'un montant de 40 000 euros, prélevé sur le compte « Autres réserves », lequel s'élevait à la somme de 920 830 euros après affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

* * * *

Certifié conforme
La Gérance

